

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Révision partielle de la circulaire FINMA 2008/21 « Risques opérationnels – banques »**

Projet de circulaire, rapport explicatif et liste de questions.

Invitation à prendre position : Les personnes intéressées sont invitées à prendre position sur le projet de circulaire ainsi que sur les questions y relatives.

Délai de réponse : **1<sup>er</sup> juillet 2013**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Alessandro Lana

Einsteinstrasse 2  
CH-3003 Berne

ou

[alessandro.lana@finma.ch](mailto:alessandro.lana@finma.ch)

Forme de la prise de position : Merci de déposer votre prise de position sous format électronique (courriel ou support de données électroniques).

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complémentaires : Alessandro Lana  
Tél. +41 (0)31 327 92 03

[alessandro.lana@finma.ch](mailto:alessandro.lana@finma.ch)

Contact médias : Tobias Lux  
Tél. +41 (0)31 327 91 71

[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)